



## Prévalence de la maladie mentale et utilisation des services connexes au Canada : Une analyse de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

### Où les Canadiens s'adressent-ils pour obtenir des soins de santé mentale ? Sont-ils satisfaits de l'aide obtenue ?

Dans le cadre de son analyse de l'état actuel des soins de santé mentale axés sur la collaboration au Canada, l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale a examiné la prévalence de la maladie mentale et les tendances en matière d'utilisation des services, à l'aide de données provenant de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (Cycle 1.2) — Santé mentale et bien être (2002) et d'autres sources. Cette enquête vise à obtenir des estimations intersectorielles opportunes et fiables des déterminants de la santé mentale, de l'état de santé mentale de la population et de l'utilisation du système de services de santé mentale partout au Canada. Elle cherche aussi à déterminer les taux de prévalence de maladies mentales choisies.

### Principales constatations

- Au cours d'une année, 10% des Canadiens ont eu recours à des services pour leur santé mentale.
- Les professionnels les plus souvent consultés, par ordre décroissant, sont : les omnipraticiens, les travailleurs sociaux/conseillers/psychothérapeutes, les psychiatres, les psychologues et les groupes d'entraide.
- Cette tendance était différente au Québec, où les psychologues occupaient le deuxième rang des professionnels les plus souvent consultés.
- Après avoir regroupé les prestataires par catégorie, on constate que la plupart des répondants ont d'abord consulté des professionnels du secteur de la médecine générale, suivis des «autres professionnels» (p. ex. infirmières, travailleurs sociaux, conseillers spirituels, acupuncteurs, chiropraticiens, diététistes, etc.), des spécialistes de la santé mentale (p. ex. psychiatres, psychologues) puis, enfin, des intervenants de regroupements bénévoles (p. ex. groupes d'entraide, lignes d'aide téléphoniques, Internet).
- Dans la moitié des cas, lorsqu'une personne consultait un omnipraticien, un autre intervenant était également impliqué dans le processus. Il s'agit là d'un indicateur du potentiel pour des soins de santé mentale axés sur la collaboration.
- L'étude de la prévalence de divers troubles mentaux et de dépendances n'a révélé ni variation ni différence significatives selon les régions géographiques du pays.
- Tout près de 40% des Canadiens ayant rapporté des troubles de santé mentale ont déclaré recourir à des services de santé pour leur santé mentale. Aucune différence statistique n'est ressortie dans le nombre de Canadiens – indépendamment de leur province de résidence – ayant déclaré avoir eu recours aux services de professionnels de la santé pour leur santé mentale.

Le document fournit des renseignements sur la prévalence de problèmes de santé mentale et de toxicomanie choisies, selon la province. Il décrit aussi l'utilisation des services selon la profession.

Ce document fournit un sommaire du rapport intitulé *Prévalence de la maladie mentale et utilisation des services connexes au Canada : Une analyse de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Le rapport est publié en français et en anglais. Visitez notre site Web à [www.iccsm.ca](http://www.iccsm.ca), ou communiquez avec le :

Secrétariat de l'ICCSM  
Tél. : 905 629-0900  
Courriel : [info@iccsm.ca](mailto:info@iccsm.ca)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du secrétariat de l'ICCSM et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations membres de l'ICCSM ou de Santé Canada.

Le financement de l'ICCSM provient du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires de Santé Canada.